

Commune de PLAINES SAINT LANGE

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze Septembre à 19 h 00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Plaines-Saint-Lange se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Christophe GAVAZZI, Maire.

Présents : MM. Christophe GAVAZZI, Maire ; David CHEVALLOT-BEROUX, Mmes Adeline DUC, Véronique PLACET, adjoints ; Annie MONTILLOT, M. Jean RAMON, Mme Gladys DE SMIDT, MM. Félix BACZKIEWICZ, Jean-Claude PAYTA, conseillers municipaux.

Absente : Mme Charlène LAMOTTE.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance,
- Clôture du procès-verbal de la séance du 03 juillet 2025,
- Location des salles communales - gratuité,
- Vente d'un terrain communal - lieudit Cras Rouge
- Gardien des clés de l'église,
- Devis (élagage saule pleureur, haies STEP, fauchage),
- Travaux sur rues communales - devis,
- Travaux au cimetière - plateforme,
- Recensement de la population 2026,
- Informations diverses
- Questions diverses.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Véronique PLACET est désignée secrétaire de séance, à l'unanimité.

CLOTURE DU PROCES-VERBAL DU 03 JUILLET 2025

Suite à l'envoi par courriel du procès-verbal de la précédente séance du 03 Juillet 2025, aucune observation n'est formulée. Adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2025/22

Objet : LOCATION DES SALLES COMMUNALES – GRATUITÉ

M. le Maire rapporte qu'il y a lieu de modifier les conditions de gratuité sur les salles communales, qu'il trouve ambiguës.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** de mettre à disposition gratuite (hors charges), une fois par an, les salles communales aux associations de Plaines-Saint-Lange,
- **DIT** que toute autre demande sera examinée au cas par cas par le Conseil Municipal,
- **DECIDE** également de prêter gracieusement la salle annexe lors des deuils sur la commune, pour les familles qui le souhaitent.

Décision certifiée exécutoire
Reçu par le représentant de
l'Etat le 19.09.2025
Publiée ou notifiée le 19.09.2025

VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL – LIEUDIT CRAS ROUGE

M. le Maire présente une demande d'acquisition pour le terrain communal cadastré ZC 53 situé lieudit Cras Rouge de M. Jean-Marc LAVABRE qui propose un prix de 750 €.

Il précise que ce terrain est loué à M. Roger-David PLACET en terres agricoles. Des renseignements ont été demandés auprès des Domaines et d'un notaire. Pour ce dernier, la fourchette de vente se situe entre 4.500 € et 6000 € /ha, ce qui représente un prix de vente compris entre 1.175 € et 1.566 €.

Nous attendons l'estimation des Domaines, pour étudier la proposition de M. LAVABRE.

GARDIEN DES CLES DE L'EGLISE

M. le Maire souhaiterait que ces clés soient détenues par un membre du Conseil Municipal.

DOSSIER A REVOIR.

DEVIS (élagage saule pleureur, haies STEP, fauchage)

Des devis ont été demandés pour :

- l'élagage du saule pleureur suite à la tempête : 610.50 €
- la tonte sur la RD 671 (fossé Balzon) : 60,00 € par passage
- la tonte des terrains aux Adroits : 215,00 € par passage

Le Conseil Municipal donne son accord et autorise M. le Maire à signer les devis auprès de l'Entreprise individuelle Au Service de Tous de Larrey (21).

Concernant la haie de la station d'épuration, le devis a été adressé au SDDEA.

TRAVAUX SUR RUES COMMUNALES – DEVIS

Des devis ont été demandés que M. le Maire n'a pas pu avoir pour ce soir. DOSSIER A REVOIR.

TRAVAUX AU CIMETIERE - PLATEFORME

Le cimetière communal présente un dénivelé important, ce qui rend difficile l'organisation des cérémonies (allée entre le nouveau et l'ancien cimetière). M. le Maire propose d'aménager un espace dans le cimetière. Cet espace, dédié aux cérémonies, permettra de rendre hommage au défunt dans le respect et en toute sécurité. DOSSIER A REVOIR.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026

M. le Maire rappelle que la Commune est toujours à la recherche d'un agent recenseur pour effectuer le recensement de la population l'année prochaine (du 15 janvier au 14 février 2026).

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le Jeudi 02 OCTOBRE 2025

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20 H 45.

Le Maire,
Christophe GAVAZZI.

La secrétaire de séance,
Véronique PLACET.